

A propos du livre d'Isabelle Carré *Effraction*

Editions des Crépuscules, septembre 2016

Les Editions des Crépuscules lancent une nouvelle collection, « Ombre et Lumière ». Il s'agit d'y publier, annoncent les éditeurs, des récits et des mises en fiction qui « veulent interroger la clinique entre divan et fauteuil et contribuer à l'authenticité de la psychanalyse »¹.

Notre collègue Isabelle Carré inaugure cette toute nouvelle collection avec un livre dont l'idée lui est venue, nous dit-elle, après avoir conservé et relu un certain nombre d'échanges épistolaires avec un analyste : « [...] *brouillons de vie, qui m'ont donné l'envie d'écrire une histoire. Je serais bien incapable de narrer ma propre histoire. [...] Alors je préfère en inventer une autre. [...] De l'analyse, ces lettres ne sont qu'une fiction, [...]* »².

Le signifiant « effraction », retenu pour nommer l'ouvrage, rassemble plusieurs thèmes du livre. « Effraction » du latin *effringere* renvoie à « briser ». Dans une première acception, je l'entends comme « briser le silence ». Porter sur la scène publique la thématique des pratiques transgressives dans les cures, pratiques dont la communauté analytique ne veut rien savoir la plupart du temps, c'est bien « faire effraction », acte qui requiert un courage certain.

Dans un autre sens, « Effraction » vient aussi nommer ce qui se produit pour une analysante lorsque, dans la cure, le fantasme se réalise, lorsque le divan devient un lit. La cure analytique s'en trouve arrêtée et l'analysante peut en être brisée.

La manière dont Isabelle Carré nous présente cette histoire est remarquable car, se gardant d'adopter le modèle du pamphlet, évitant la pente de la dénonciation ou de la plainte, elle nous parle de l'après-coup, de ce que devient l'analyse après la mise à mal de la parole. Pour ce faire, elle nous propose ce qu'elle nomme « une fiction », à travers laquelle, comme dans « le théâtre d'ombre et de lumière », la lumière fait apparaître les ombres. Comment décrire l'ombre ? Comment aborder les questions que pose à la psychanalyse la transgression d'une règle fondamentale ? Comment écrire le récit d'une cure, dont la particularité est de venir après une première analyse dans laquelle s'est produit ce qu'on appelle le plus souvent, mais peut-être de manière inadéquate, un « abus de transfert » ?

Dans ce livre, Isabelle Carré nous montre combien cette seconde analyse nécessite de conditions particulières, puisque c'est par la transgression, non pas d'une règle fondamentale, mais du principe même de la cure, la *talking cure*, qu'elle s'avèrera possible. La parole, mise à mal dans une cure, n'est plus de mise dans la suivante, pourrait-on dire. C'est alors l'écriture qui devient le recours, puisque la parole a été bafouée et que la voix qui la porte est éteinte : « *J'ai écrit aussi comme pour retracer le chemin de cette histoire arrêtée, la parole n'ayant plus droit de cité.* »³ La fiction créée par Isabelle Carré s'appuie sur la duplication de l'écriture : nous lisons un livre qui nous donne à lire un échange épistolaire, une correspondance entre L, l'analysante et Santiago, le second analyste.

¹ Cf. la présentation de la collection.

² Carré, I., *Effraction*, Editions des Crépuscules, 2016, p. 19.

³ Ibidem, p. 18.

« Comment cette jeune femme n'a-t-elle pu prendre ses jambes à son cou, au lieu de se laisser prendre les pieds dans le tapis ?⁴ » écrit Isabelle Carré. Son livre répond à cette interrogation. Cette question, souvent entendue, situe la responsabilité du côté de l'analysante. Elle n'avait qu'à dire « non », comme si la relation analytique était sur le modèle d'une relation classique, comme si le problème était juste et seulement entre deux personnes, les deux étant partie prenante de la même manière.

Aurions-nous oublié ce que Freud nous dit du transfert dans l'analyse ? Le fait que la patiente s'éprenne de son analyste « se produit à coup sûr et constitue, comme on sait, l'un des fondements de la théorie psychanalytique »⁵. Freud situe clairement la responsabilité du côté du psychanalyste : « Il doit considérer que l'amour de la patiente est déterminé par la situation analytique et non par les avantages personnels dont il peut se targuer, qu'il n'a aucune raison de s'enorgueillir de cette conquête, comme on l'appellerait en dehors de l'analyse »⁶.

Ce phénomène se produit « à coup sûr », alors tout analyste sera aux prises avec lui et doit en être averti, ce que fait Freud dans ce texte. Dès les débuts de la psychanalyse, le problème est donc déjà là, au point que Freud doit peser de toute son autorité pour avertir : « les relations amoureuses, en effet, détruisent l'influence du traitement analytique, une combinaison des deux étant inconcevable »⁷.

Lacan, dans un commentaire de ce texte de Freud, ré-examine la distinction du transfert et de l'état amoureux. Suivant en cela Freud, il souligne qu'il n'y a pas de différence de nature entre les deux, mais que la différence réside dans le caractère universel du transfert en analyse. Si, pour que « l'état amoureux advienne, il faut des exigences spécifiques, une image particulière, certaines conditions, il n'en est pas de même pour le transfert. Il se produit de manière automatique, et la raison en est la rupture des amarres de la parole »⁸.

Nul besoin, dans la situation analytique, des images particulières qui déclenchent l'état amoureux dans la vie courante, nul besoin d'exigences spécifiques. La situation analytique suffit en elle-même à produire l'amour de transfert. Quelle que soit la figure ou l'allure de l'analyste, le phénomène se produira. Un.e analysant.e, du fait même de l'analyse, ne peut éviter le phénomène de l'amour de transfert. La responsabilité est donc bien du côté de l'analyste, à qui il revient de tenir la fonction, de soutenir le désir d'analyse et donc de se retenir.

⁴ Carré, I., opus cité, p. 118.

⁵ Freud, S., « Observations sur l'amour de transfert » in *La technique psychanalytique*, PUF, Paris, p. 118.

⁶ Ibidem, p. 118.

⁷ Les propos de Freud sont fermes et sans ambiguïté : « il est interdit à l'analyste de céder. » et « J'ai déjà fait entendre que la technique psychanalytique impose au médecin l'obligation de refuser à la patiente avide d'amour la satisfaction qu'elle réclame. Le traitement doit se pratiquer dans l'abstinence... », etc. Freud, S., opus cité, p. 129.

⁸ Lacan, J., *Les écrits techniques*, transcription de P. Valas, leçon du 10 03 54 : « Il est bien clair que le problème gît en ceci, dans le caractère absolument universel, véritablement automatique avec lequel se produit le transfert, alors que les exigences de l'amour sont au contraire, chacun le sait ! si spécifiques. Ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre juste l'image qui est faite pour vous donner à la fois l'image de votre désir, le plus satisfaisant. Comment se fait-il, donc, que dans le rapport analytique, cette chose qui est de la même nature - Freud nous le dit dans le texte que j'avais donné à Granoff à dépouiller, sur l'amour de transfert - se produise, on peut dire avant même que l'analyse soit commencée ».

Nous sommes avertis, et cependant des analystes passent à l'acte. Qu'est-ce qui les pousse à cela ? Je ne sais pas, mais la situation est assez courante puisqu'au fil d'une pratique maintenant assez étendue, j'ai reçu un certain nombre de femmes qui venaient me parler de ce que l'on nomme « abus de transfert ». Seules quelques unes avaient réussi à « prendre leurs jambes à leur cou » et avaient quitté leur analyste. Mais pour une grande majorité d'entre elles, la fuite s'était avérée impensable tant l'emprise était grande. Le plus souvent, un très long temps leur a été nécessaire avant qu'elles puissent à nouveau franchir la porte d'un cabinet d'analyste. Elles y sont venues « rapporter » ce trauma, non pas tant pour se plaindre que pour essayer de trouver un lieu où la parole puisse reprendre place, puisse à nouveau s'adresser sans danger : « *Je peux me raconter, c'est donc que je ne suis plus dans l'histoire. Mon passé s'estompe, ne laissant qu'un imperceptible sillage derrière lui, juste la trace qu'il ne faut pas oublier, pour que le drame ne rejaillisse pas* »⁹.

Dans le même texte, Freud examine aussi les solutions qui viennent spontanément à l'esprit lorsque le phénomène se produit : soit « arrêter le traitement », soit entamer une « union durable et légitime des deux intéressés ». Le traitement, nous dit-il, est dans les deux cas abandonné, et l'analyse est « en plan ». Si elle est reprise avec un autre analyste, les mêmes effets se produiront. « *La patiente sera à nouveau éprise de cet analyste, puis après de son successeur, et ainsi de suite* »¹⁰. Freud évoque ainsi une série d'analyses, dont aucun ne tiendrait, dont aucun ne se retiendrait. Analyse sans fin, du fait de l'analyste : « *Mon psychanalyste est mort. Mort il ne l'est pas au sens réel du terme, mais je l'ai fait disparaître de ma vie. Je n'ai pas eu d'autre choix pour donner une fin à mon analyse, fin qu'il m'a refusée, qu'il m'a interdite. [...] là où j'en étais : sur le point de guérir. C'est de cela dont je ne me remets pas. Il m'a volé ma fin d'analyse* »¹¹.

Au moment où Freud écrit « Observations sur l'amour de transfert », il considère que « l'arrêt du traitement » est la conséquence la plus dommageable du passage à l'acte. Mais celui-ci a bien d'autres conséquences, comme le met en évidence Isabelle Carré. Dans la préface du livre, Jacques Nassif, en commentant le titre, écrit qu'il y a effraction lorsqu'il y a écrasement des fantasmes de l'analysante sur ceux de l'analyste. Isabelle Carré témoigne des conséquences de cette effraction. En voici quelques unes : l'effraction amène au bord de la folie, pousse vers des moments proches de la psychose : « *je regardais ce vide infiniment, seule sa présence si proche me retenait de sauter, j'étais un fantôme, un personnage que je ne connaissais pas et à qui on avait demandé de jouer un rôle. J'étais double* »¹². Elle fait vaciller toutes les coordonnées d'une vie singulière : « *Ma vie était comme figée : pas de passé, pas de présent, pas d'avenir* »¹³. Le phénomène sectaire n'est pas loin non plus : « *L'analyse quand elle vous enferme dans une dépendance, produit sur votre psychisme tous les effets qu'ont les gourous : elle vous enferme et vous attache* »¹⁴.

⁹ Carré, I., opus cité, p. 39.

¹⁰ Freud, S., opus cité, p. 119.

¹¹ Carré, I., opus cité, p. 46.

¹² Ibidem, p.30.

¹³ Ibidem, p. 49.

¹⁴ Ibidem, p. 22.

L'auteure nous montre de manière saisissante comment, lorsque la parole a été mise hors jeu de cette manière, le corps occupe l'espace de la scène, se blesse et se mutile : « *Les blessures physiques comme barrages contre les fantasmes sexuels avec l'analyste* »¹⁵.

Puisque la parole n'a plus « droit de cité » la voix non plus. L'intérêt du livre d'Isabelle Carré est aussi de nous montrer comment l'écriture a été une solution, a pris le relais. Ecrire pour désabuser le transfert, en quelque sorte. Non plus parler à un analyste, mais écrire. Laisser les corps à distance, séparer pour se prémunir. « *J'ai écrit aussi comme pour retracer le chemin de cette histoire arrêtée, la parole n'ayant plus droit de cité* »¹⁶.

Peut-être pouvons-nous faire l'hypothèse que la modalité particulière retenue pour cette correspondance entre L et le second analyste n'est pas sans importance. Il s'agit en effet d'une correspondance par *e-mails*. L'écrit met à distance mais les *e-mails* ont une autre particularité : ils sont une sorte de carte postale, sans enveloppe. Contrairement à la lettre qui est fermée, cachetée, l'*e-mail* est ouvert, ce qui y est écrit est lisible par quiconque a accès au réseau. Ce n'est donc plus seulement du lisible, mais c'est aussi du visible dont il s'agit. L'*e-mail* fait trace, visible dans le réseau, alors que la parole reste confidentielle. Recourir aux *e-mails*, c'est s'assurer qu'il n'y a pas le risque du huis clos, tout un chacun étant lecteur possible des *e-mails* et donc présent virtuellement. Passer par du lisible, visible par un tiers toujours possible, redonne droit de cité à la parole, redonne de la voix à qui n'en avait plus. L'analyste a accepté une transgression de la méthode analytique : qu'à la parole se substitue, un temps, l'écriture et les *e-mails*. Peut-être davantage qu'un arrangement, était-ce une condition pour que la parole puisse un jour se reprendre, comme si s'affirmait là, par la transgression de la méthode, la prise en compte de cette autre transgression qu'avait constitué le passage à l'acte subi dans la première analyse.

Freud a pris soin, dès 1915, d'avertir les analystes que la situation analytique comporte, en elle-même, un phénomène inéluctable : l'amour de transfert. La mise en garde était assortie de règles, d'interdits. Le ton de Freud était ferme et sans appel : le phénomène est intrinsèque à la situation, les analystes ne doivent pas être dupes, l'amour ne s'adresse pas à leur personne.

Si dès le début, Freud a mis tout son poids et son autorité dans l'affaire, c'est certainement qu'il pressentait qu'elle n'était et ne serait jamais simple. L'histoire du mouvement analytique en est la confirmation : les passages à l'acte y sont nombreux. Nous pouvons certes considérer que c'est le narcissisme des analystes qui est en jeu et les amène à oublier promptement que ce ne sont pas leurs petites personnes qui amènent leurs analysant.e.s à l'amour. C'est parfois l'interprétation qui est donnée dans les associations d'analystes lorsque ces passages à l'acte sont évoqués. Si les propos sont le plus souvent désapprouvateurs, ils peuvent aussi être franchement égrillards (la communauté analytique n'est pas à l'abri du sexisme le plus ordinaire !). Ces propos sont souvent suivis d'une mise sous silence, comme si les passages à l'acte étaient le fait de quelques analystes qui, se laissant troubler par leur désir sexuel et ne se retenant pas, passeraient à l'acte. Brebis galeuses, dont on ne saurait que faire.

¹⁵ Ibidem, p. 121.

¹⁶ Ibidem, p. 18.

De manière plus pertinente, Isabelle Carré suppose que l'analyste pourrait ne pas avoir terminé sa propre analyse : « [...] *une analyse avec un homme qui n'a pas clos son analyse, peut-elle encore en être une ? Autant aller s'allonger sur la canapé de son boulanger ou le fauteuil de son dentiste !* »¹⁷. La non terminaison d'une analyse suffit-elle à rendre compte de ce type de passage à l'acte ? Il faudrait alors l'entendre non pas seulement comme une absence de fin mais comme le résultat d'un non-analysé, d'un point aveugle dans l'analyse. Ce point aveugle, à l'origine du passage à l'acte, pourrait alors se répercuter de génération en génération d'analystes. Lorsque un.e analyste passe à l'acte avec un.e analysant.e qui devient analyste à son tour, qu'est-ce qui se transfère dans les cures conduites par cet analyste ?

Poser le problème de cette manière renvoie forcément à la question de l'origine. Les mises en garde de Freud montrent qu'il pressentait que la résistance à l'analyse pourrait aisément se loger là, dans le registre de l'amour et de la sexualité. La responsabilité de l'analyste est engagée, écrivions-nous un peu plus haut, mais cela va plus loin. Les passages à l'acte de l'analyste dans le cadre de la cure, quelle que soit leur modalité, sont les indices qu'une résistance est à l'œuvre, résistance qui se situe du côté de l'analyste et non pas de l'analysant.e. Le passage à l'acte sexuel dans le cadre d'une cure rend impossible l'analyse. Il serait ainsi le prototype de tous les passages à l'acte qui peuvent se produire dans une cure. Le biais serait en quelque sorte d'origine et nous n'en aurions pas pris la mesure.

Je salue et remercie Isabelle Carré d'avoir eu l'audace d'écrire ce livre et de permettre que se pose à nouveau la question de cette transgression qui rend l'analyse impossible. Si, comme on le répète à l'envi ces derniers temps, la psychanalyse est intransmissible¹⁸, cela ne signifie pas pour autant qu'un certain nombre de biais, eux, ne se transmettent pas.

Michèle Skierkowski

Montpellier - janvier 2017

¹⁷ Ibidem, p. 35.

¹⁸ Lacan, J., Clôture du congrès de l'EFPP sur la transmission, *Lettres de l'Ecole*, n°25, vol. II, pp.219-220.